

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XII.

No. 36.

Prix du numéro 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant de la Compagnie Litho.-Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

AUX LECTEURS DE L'OPINION PUBLIQUE

Fondée en 1869, par trois Canadiens-français, M. G. E. Desbarats, l'hon. J.-A. Mousseau et M. L.-O. David, et destinée à devenir un organe de la grande famille canadienne, L'OPINION PUBLIQUE est passée, en 1874, aux mains de propriétaires anglais. C'était une anomalie que ceux-ci, en hommes intelligents, sentaient tout aussi bien que le public. Avec la meilleure volonté du monde, ils ne pouvaient porter au journal l'intérêt que lui auraient prodigué des propriétaires canadiens et catholiques. Cette anomalie vient de cesser ; la raison sociale : *The Burland Lithographic Company* a vendu L'OPINION à d'anciens amis du journal, et capables, plus que par onne, de lui donner tout le relief désiré.

Les nouveaux propriétaires sont Canadiens-français et entendent faire de L'OPINION une feuille digne de son nom, digne de son passé qui n'est pas sans gloire.

Ne pas avancer, lorsque tout prospère autour de soi, c'est reculer. C'est surtout vrai en ce moment ou un courant de progrès semble emporter tous les journaux de Montréal. La *Minerve* et le *Monde* sont venus plusieurs fois surprendre leurs lecteurs avec d'énormes suppléments. La *Patrie* a presque doublé son format. Deux nouveaux journaux, le *Courrier de Montréal* et la *Tribune* se sont fait une place dans le champ de la publicité. Pourquoi L'OPINION PUBLIQUE ne tenterait-elle pas à son tour de prendre un nouvel essor ? Ne s'est-elle pas acquise par le travail de ses collaborateurs, par l'énergie de ses propriétaires, le droit de cité dans le journalisme canadien ? Ce journal mérite d'autant plus de vivre et de s'agrandir, qu'il est le seul de son espèce dans notre province. Les journaux politiques foisonnent, et il n'est que juste qu'à côté de tous ces feuilles batailleuses prenne place une publication pacifique dont le rôle est de traiter les questions que ne peuvent traiter la plus part de nos confrères du journalisme militant.

En se plaçant en dehors de la politique active, L'OPINION PUBLIQUE se prive sans doute d'un grand élément d'intérêt. Quelle ressource n'offre-t-elle pas, dans un pays comme le nôtre, ou tout le monde à peu près s'occupe de la chose publique, prend part à la lutte et applaudit aux coups qui se portent. Il en est de la politique pour le journal comme de la médisance dans les salons. Combien les causeries seraient languissantes si les bons amis n'avaient pas le prochain à se mettre sous la dent. Et la politique n'est souvent que de la médisance élevée à sa dernière puissance.

N'importe, nous nous passerons de cette grande ressource. Nous ne parlerons de nos hommes publics—le plus souvent meilleurs que leur réputation—que pour en dire du bien, et ici nous ne ferons pas de distinction de couleurs. Nous nous inclinons devant le mérite d'où qu'il vienne, et nous serons heureux de mettre en relief tous ceux qui font honneur à notre pays. Nous n'entreprendrons pas de dire autant de bien que nos confrères politiques en disent de mal ; ce serait un système de compensation par trop difficile à établir !

Mais en dehors de la politique active, il reste un

monde de questions intéressantes à traiter. Devant nous s'ouvre le champ sans bornes de la littérature, de l'histoire, de la science, de l'économie politique. Nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant de ce qui se passera dans le reste du monde, comme nous nous ferons un devoir d'apporter dans les colonnes du journal cette variété qui exclut l'ennui. Il y aura de tout et pour tous. Nous voulons diriger L'OPINION PUBLIQUE de façon qu'elle puisse trouver sa place au foyer de chaque famille canadienne pour l'intéresser, l'instruire et la récréer. C'est un vaste programme, mais nous ne désespérons pas de le remplir avec l'aide de nos collaborateurs.

A. DECELLES.

P. S.—Quelques journaux annoncent que je suis le principal rédacteur de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une erreur que je les prie de corriger ; je ne suis simplement que l'un des collaborateurs du journal. A. D. D.

A TRAVERS LE TIMES

LA FRANCE DES AFFAIRES

Il s'est créé, depuis un an ou deux, dans l'opinion publique, un mouvement qui, bien dirigé, aura des résultats bienfaisants et incalculables. Je n'ai pas à m'enquérir des causes qui ont opéré le rapprochement entre la France et son ancienne colonie. On se rappelle l'enthousiasme créé en 1854 par le commandant Belvéze et son équipage. Il y eut assaut d'éloquence dans le banquet qui leur fut donné dans les salles de l'Institut-Canadien. Là, les Morin et les Papin ont cueilli leurs plus belles palmes oratoires. Il est resté vivace, le souvenir de cette expédition pacifique de Belvéze, et des joies et des démonstrations qu'elle occasionna. Le livre de Rameau, trop oublié, ici comme en France, suivit de près. Il est très beau, ce livre. On ne le relit pas encore sans émotion. Il était fait pour remuer les cœurs et nous gagner de fortes sympathies. A-t-il eu cet effet ? Non ; en France, l'esprit public était ailleurs que dans les anciennes colonies. Ici ? Il faut être juste : on a jeté sur la tête de M. Rameau une pluie d'éloges. Quant à lui pratiquement montrer de la reconnaissance, nous nous sommes tenus à la hauteur des peuples les plus avancés. Chaque fois que nous aurions pu confier—et l'occasion s'en est souvent présentée—à M. Rameau une mission à Paris, mission qu'il eût remplie très utilement pour nous et pour lui, nous nous sommes religieusement abstenus de le faire. Il y a une tribu indienne, dont le nom m'échappe en ce moment, qui ignore complètement la reconnaissance ; elle en a si peu le sentiment que son vocabulaire n'en contient pas le mot. J'espère que M. Rameau ne nous comparera pas à cette tribu. Nous avons sur elle la supériorité de la connaissance du mot.

Un autre livre avait aussi paru dans le temps ; quoique moins complet et moins bon, il eût presque le même sort : l'oubli. Mais dans son "*Canada Reconnu*," M. Guillaume Barthe, plus pratique, demandait le rapprochement par les affaires.

Notre littérature, les lettres canadiennes, comme on dit pompeusement entre "gens d'lettres," ont-elles contribué au rapprochement ? Les écrits et les relations sociales de l'hon. M. Fabre à Paris ; les lettres de M. Paul de Cezes dans le *Monde* de Paris y ont-ils contribué d'avant ? Et les relations de voyage de M. de Molinari ?

Tout y a plus ou moins concouru : partie sentimentale, historique, littéraire, mais à degré faible. La vraie cause a été les affaires. La sentimentalité internationale a fait son temps. M. de Molinari a sonné la vraie note. Vous êtes, nous a-t-il dit en substance, dans une position d'infériorité vis-à-vis les Anglais parce que ces messieurs ont eu de l'Angleterre des millions de louis sterling et que la France n'a pas été en position de vous procurer le même avantage. Maintenant, nous pouvons vous aider. C'est la vraie situation. La France regorge de millions ; elle cherche les bons placements et elle est sûre que nous offrons les meilleurs garanties. Et nous, nous avons grand besoin d'argent. De la

l'emprunt du gouvernement de Québec sur la place de Paris ; de la rétablissement du *Crédit Foncier Franco-Canadien*, de la fondation de l'*Union sucrière Franco-Canadienne*, incorporée par un acte du Parlement de Québec à sa dernière session et qui élève en ce moment à Berthier sa première usine. De là, enfin, tant d'autres établissements déjà commencés ou en perspective, telle que l'exploitation de nos phosphates, de nos minerais, la création d'une ligne de steamers entre le Havre et Québec, d'une assurance financière, d'une banque Franco-Canadienne, etc., etc., toutes destinées à faire couler ici l'or du Pactole français.

A nous de nous montrer dignes de ce bonheur inattendu. Soyons hommes d'affaires ; ne manifestons ni enthousiasme ni trop de zèle. Raisonnons comme cet Anglais distingué qui nous disait tout récemment : "Je suis enchanté de cette invasion des capitaux français en Canada ; les capitalistes anglais nous prêtent ront désormais à meilleure composition, ou nous irons sur le marché de Paris."

C'est cela. Du reste, le bon exemple, l'enseignement utile nous vient de l'autre côté. Le *Crédit Foncier Franco-Canadien* s'est fait incorporer à Ontario et il vient d'établir un bureau considérable à Toronto, où il a commencé ses opérations et où il fera probablement plus d'affaires que dans la province de Québec.

Il en sera de même pour l'*Union sucrière*. Si la manufacture de Berthier peut fonctionner avec succès—et il n'y a pas de doute pour le succès, sinon cette année, du moins l'an prochain ou dans deux ans—elle étendra ses opérations à Ontario et dans le Nouveau-Brunswick. En un mot, les capitaux français chercheront de l'emploi, du placement non-seulement à Québec, mais dans toutes les parties de la Puissance. Nous aurons peut-être, nous aurons probablement la préférence, du moins dans le début, si nous savons offrir les garanties nécessaires, inspirer la confiance voulue aux capitalistes français. C'est chez nous qu'ils ont commencé à opérer. C'était tout naturel. Mais n'oublions pas que le capital est cosmopolite, qu'il n'a pas de nationalité, et que ce qu'il recherche surtout, c'est la sécurité dans le placement, la fidélité dans le rendement, le service ponctuel des intérêts. Là est la condition essentielle, capitale. Nos compatriotes de l'ancienne métropole ont fait les premiers pas, les premières avances, les premiers déboursés : il faut maintenant nous en montrer dignes. Nous sommes sûrs que les Canadiens Français seront à la hauteur de ce nouveau devoir, si, surtout, comme nous en avons la conviction, on se place sur le terrain des affaires et non sur le sable mouvant de la sentimentalité.

Demandons-nous maintenant : qu'est-ce que la France peut faire pour nous ? Que pouvons nous faire pour elle—toujours en affaires ?

I

Qu'est-ce que la France peut faire pour nous ? Enormément. La richesse de la France est tout simplement prodigieuse. "On peut dire que, dans ce siècle "si fécond en grands événements, peu de faits ont produit en Europe une impression aussi profonde que "la rapidité surprenante avec laquelle la France a "payé la colossale rançon qui lui avait été imposée et "a rétabli ses finances et son crédit. Les uns ont fait "honneur de ce résultat à l'habileté des combinaisons "adoptées par notre gouvernement ; les autres, avec "justice, en ont rapporté une grande part aux habi- "tudes laborieuses et aux mœurs économes de notre "population : tous ont conçu et conservé la plus haute "idée de la richesse de notre sol et de l'abondance de "nos ressources."

Ainsi parlait un publiciste distingué dans la *Revue des deux Mondes* du 1er août dernier.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres partage aussi cet avis. Je prends au hasard quelques chiffres dans sa très remarquable lettre du 6 juin dernier. Lui aussi, il constate l'accroissement énorme de la richesse publique en France. Ainsi, les rentes françaises, émises après la guerre à 82 francs sont maintenant à 120 francs. Les actions de chemins de fer montrent encore une plus grande augmentation. Il y a un an, les actions du chemin de fer du nord français

étaient cotées à 1,640 francs par action de 500 francs ; elles sont aujourd'hui (6 juin 1881) montées à 2,160 francs ! Et le correspondant ajoute que les actions de tous les autres chemins de fer ont augmenté dans une égale proportion. C'est une ère de prospérité éblouissante que ne connaîtront pas de sitôt les actionnaires du Grand-Tronc et de certaines compagnies d'assurance canadiennes.

Les actions de la banque de France, que l'on aurait pu acheter, il y a un an, à 3,400 francs, son maintenant à 5,900 francs. Les actions du Crédit Foncier ont atteint une hausse de cinquante pour cent dans l'année qui vient de s'écouler.

Mais ce n'est pas seulement en France que l'activité du capital français a accru la valeur des choses. Sous l'Empire comme aujourd'hui, le public français a fait beaucoup de placements à l'étranger. Les actions, les fonds étrangers tenus, possédés à Paris, se comptent par centaines de millions. La dette italienne est, même aujourd'hui, presque toute entre les mains des capitalistes français, à part le dernier empreint du roi Humbert qu'ils ont perdu par leur propre faute. Sur la place de Paris, les fonds italiens ont monté de 70 à 90 francs. Il en est de même pour les fonds espagnols, égyptiens et autres.

Une exemple encore plus remarquable a été les placements opérés dans les chemins de fer espagnols. Là, il y avait perte positive en perspective puisque depuis des années et des années ces chemins ne rapportaient que des déficits. L'audace, l'activité et l'industrie du capitaliste français ont produit des merveilles. Aujourd'hui, les chemins de fer espagnols ont atteint un degré de prospérité telle que les Français se sont remboursés de leur mise et que les actions se vendent à prime sur la place de Paris.

Nous continuerons prochainement cette étude.

J.-A. MOUSSEAU.

LA CRIMINALITÉ MODERNE

Dans le monde de la législation, comme dans toutes les sphères cultivées par l'intelligence contemporaine, la science a fait des merveilles.

Les accusés, au lieu d'être un objet de haine et de mépris, ont été regardés comme dignes de l'attention des législateurs. Un accusé a cessé d'être un coupable, et il n'est plus obligé de confesser, dans les tortures, des crimes imaginaires.

La loi est devenue plus compatissante, elle a des égards pour les criminels, même parfois aux dépens de l'intérêt dû aux victimes.

Les criminels n'ont pas été les derniers à comprendre toute la portée de ces bons procédés, non pas pour en exprimer leur reconnaissance, mais pour exploiter à leur profit, les nouvelles notions et les récentes découvertes.

La toxicologie se présentait la première, dans l'ordre des moyens de crime, mais là il y avait peu à apprendre. Le passé avait laissé sa marque partout. Il n'a pas même été possible de retrouver toutes les anciennes recettes.

Il y a encore, cependant, beaucoup de points à éclaircir, dans ce champ de connaissances. Quelques mortalités restent encore inexplicables, mais le nombre en est restreint.

Ce qu'il y a mieux encore, c'est que généralement, le remède a été mis à côté de la maladie, l'antidote à côté du poison. Non-seulement on découvre le crime, mais on le prévient.

Les travaux récents de la chimie et de la microscopie ont révélé tout un monde nouveau de connaissances, et les secours qu'ils ont fournis à la législation criminelle sont incalculables.

Il ne faut pas croire cependant, que les résultats soient complets ; mais les dangers sont diminués et mis au rang des autres exemples de la criminalité.

Dans les pays nouveaux, les colons, constamment en face de dangers inconnus, ayant à lutter contre les peuplades sauvages, ont pris des habitudes de défense personnelle qui souvent, se manifestent en dehors de la stricte nécessité. Après s'être habitué à tirer, sans crainte et sans remords, sur les peaux rouges, on a un peu pris l'habitude de tuer les peaux blanches.

L'habitude a été pour beaucoup, dans ce détail caractéristique de la vie de l'Ouest. Tout le monde y porte des armes à feu, et à la moindre provocation, il y a échange de balles. Tout cela se fait sans rancune, sans malice, sans préméditation, d'une manière toute naturelle, absolument comme, dans certaines armées, sous le plus futile prétexte, on va sur le terrain.

Cette pratique, toute blâmable et toute répréhensible qu'elle soit, n'a pas au moins de racines dans le caractère national. C'est une simple affaire d'étiquette. Elle ne tardera pas à disparaître, avec le changement d'occupations de ceux qui, aujourd'hui, se livrent à ce passe-temps dangereux.

Lorsque le traqueur ou le mineur sera devenu négociant ou colon, il déposera son revolver sur la cheminée, et on n'aura plus rien à craindre de lui.

Le coup de main sur les grandes routes n'existe plus

dans notre pays ; on n'en retrouve de traces que dans l'Ouest des Etats-Unis.

Mais c'est là que le voleur de grands chemins a pris des proportions grandioses. Fra Diavolo est distancé. Il n'arrêtaient que les diligences : nos brigands modernes arrêtent les trains de chemins de fer. Aborder et piller un convoi qui voyage à cinquante milles à l'heure, et transporte mille voyageurs, c'est quelque chose de féérique. Le système du *Hands up!* réalise des prodiges, quand il est bien appliqué.

Il y a, dans ce genre de brigandage, une certaine démonstration de bravoure, de brio, qui, du moins attire l'attention, sinon l'admiration. Cela rappelle les pirates qui, la hache au poing, un contre vingt, prenaient à l'abordage les galions gorgés de l'or ennemi.

On ne peut jamais mépriser le courage, où qu'il se produise, et quelles que soient les injustices qu'il consume.

Mais un crime pour lequel il ne devrait y avoir ni pardon ni grâce, c'est celui des naufrageurs. On a lu dans les romans, que des malheureux allumaient, sur les côtes, des feux destinés à tromper les navires en détresse, à les attirer à la côte, pour piller la cargaison. C'est l'histoire de Circé, entourée de détails horribles. On se représente les sentiments de ces pauvres marins ; ils croient arriver au port, au salut ; pour eux c'est le bonheur ; et quelques minutes après, leur situation se réalise d'une manière horrible ; le navire est brisé, l'équipage jeté brutalement à la côte par une mer furieuse est impitoyablement massacré par une population dont la barbarie dépasse l'imagination.

Les pauvres marins échappés à la furie de la mer sont généralement mis à mort, afin que l'histoire du crime ne pénètre pas au dehors, et le pillage est la conséquence de tout cela.

Et dire que dans un siècle qui se prétend aussi éclairé que le nôtre, de pareilles infamies se commettent encore.

Il ne se passe pas d'année sans que les journaux racontent aux lecteurs effarés, souvent incrédules, des horreurs de ce genre. En France, en Angleterre, à Terre-Neuve, on a constaté de ces phénomènes de barbarie.

Avec les changements d'affaires, les naufrageurs ont modifié leur mode d'action ; les chemins de fer ont remplacé la navigation, ils se sont fait naufrageurs de trains. Ceci nous paraît le comble de la lâcheté, de la mesquinerie dans le crime, de l'absence de tout sens de moralité.

Il se présente de curieuses coïncidences, des traits intéressants, des variétés d'immoralité, dans ces classes criminelles ; mais ce qui domine généralement, c'est la lâcheté. Les peuples du midi, dont le sang bout plus vite, dont les haines sont plus vivaces, dont les rancunes sont plus durables, dont les vengeances sont plus artistiques, ont conservé l'usage du poignard. Ils frappent dans le dos, c'est vrai, mais ils ont du moins la satisfaction de sentir la chair se crispant sous le fer ; à mesure que l'arme pénètre, la vengeance se satisfait. On la touche de la main, on la sent, on compte les pulsations de la victime, on mesure son agonie.

Aux peuples du nord sont inconnues ces jouissances qu'ils ne sauraient apprécier ; le courage leur fera défaut. Ils ne peuvent tuer qu'à distance.

Alors se manifeste leur faiblesse de sentiment, et leur défaut d'équilibre moral : ils ne veulent pas voir souffrir la victime. Le reste leur importe peu.

Tel individu qui ne voudrait pas égorger un poulet ira, sans remords, enlever un rail du chemin de fer, et risquer la mort d'une dizaine d'individus ; après avoir préparé son embuscade, il s'en ira tranquillement dormir.

C'est un singulier phénomène que ce mépris de la vie des autres, quand on ne sait pas d'avance quelle seront les victimes. L'opinion publique n'aura pas assez d'expressions violentes pour condamner un meurtre prémédité contre une personne en particulier, et on ne frappera que d'une condamnation anodine un attentat qui, suscité par une absurde et mesquine rancune contre un gouvernement, une compagnie, un être impersonnel, aura tué vingt personnes.

Et ici, il faut s'arrêter sur un détail important. De temps à autre, on apprend qu'un train a déraillé parce qu'il y avait des pierres sur la voie, ou qu'un rail avait été enlevé ; alors l'opinion publique s'émeut, et on demande une punition exemplaire. Ce qu'on ne sait pas, c'est que dix pour une de ces tentatives ne sont pas connues du public. Les inspecteurs de la voie ou les cantonniers éloignent simplement l'obstacle, le train passe, et les passagers ne se doutent de rien.

Et la dynamite, celle qui ouvre aux malfaiteurs des horizons nouveaux ! L'attentat de Moscou, du Palais d'Hiver, de Brême, ont montré quel parti on pouvait tirer, pour le crime et la destruction, de cette immense force qu'on ne croyait utile que pour le creusement des tunnels et le nivellement des montagnes, au profit de la civilisation et du commerce. Une fois de plus, on a trouvé que tout progrès avait son envers.

Notre législation demande des réformes là dessus. La tentative, non pas de meurtre, mais de massacre, devrait

être punie de peines assez sévères pour un peu effrayer les autres. Il faut regarder le résultat possible de ces infamies.

Il y a des pays où le vol de cheval est puni plus sévèrement que le meurtre. C'est parce que, dans ces contrées vides d'établissements, la perte du cheval signifie la mort la plus cruelle, par la faim et l'inanition.

Il faut prévenir en effrayant. puisque, le crime commis, il n'y a pas de remède en proportion.

Les anciennes lois ne sont plus suffisantes. La science des criminels n'est entravée par aucune barrière ; la société doit prendre d'autant plus de soin pour se protéger. Ce serait absurde et in conséquent d'appliquer au régime actuel, après les attentats de la commune, des nihilistes, des fénians, toutes les anciennes sauvegardes instituées pour la protection des accusés contre les victimes des seigneurs et des tyrans.

Le duel est engagé. On disait anciennement à son adversaire, par excès de politesse, de tirer le premier. Les malfaiteurs tirent toujours les premiers. Il faut au moins que l'autorité riposte.

J.-A.-N. PROVENCER.

L'EXPOSITION

Son Honneur le maire doit proclamer le samedi 17 septembre comme jour de fête civique. Montréal se trouvera alors en pleine exposition.

Il y a une entrée considérable de fruits faite par une maison de Rochester, New-York.

La moitié des articles exhibés par la Belgique sont arrivés en cette ville, la balance arrivera ces jours-ci.

Mademoiselle Hand, la seule femme au monde qui s'occupe de pyrotechnie, sera chargée de donner les 14, 17 et 21 septembre au soir, des exhibitions de feu d'artifice comme il ne s'en est pas encore vu dans ce pays.

Il y aura explosion de torpilles dans le port le 17 septembre au midi. Les préparatifs sont à se faire sous la surveillance de l'ingénieur du havre. Les navires destinés à être détruits par ces engins terribles ont déjà été achetés.

Le mardi soir, 20 septembre, il y aura une immense procession au flambeaux à laquelle prendront part les brigades du feu de la ville ainsi que celles de Saint-Henri, Saint-Gabriel, Sainte-Cunégonde, Hochelaga, Côte Saint-Luc et Saint-Louis du Mile End. La procession comprendra 400 pompiers ainsi que toutes les voitures à boyaux, les voitures à échelles, etc., etc.

Le 22 septembre, il y aura sur les terrains de l'exposition une grande joute d'athlètes, à laquelle prendront part les principaux amateurs du pays.

Les 19, 20, 21, 22 et 23 aura lieu une série de grands concerts au Queen's Hall. On remarque parmi les exécutants, madame Careno, pianiste, et MM. Jehin Prume, Lefebvre, un cornettiste célèbre du corps de musique de Gilmore, New-York, la fanfare du 65e, le Dr Davies, etc.

La compagnie canadienne d'électricité est à faire des préparatifs pour illuminer à la lumière électrique tous les édifices de l'exposition.

Il y aura aussi un grand concert de tous les matelots du port. On pense que plus de 300 personnes y prendront part.

NÉCROLOGIE

Nous avons la douleur d'annoncer la mort subite de M. Joseph Hilarion Jobin, notaire, ancien représentant du peuple. Il a été enlevé par une maladie du cœur, mercredi dernier, à quatre heures de l'après-midi. Il était âgé de 70 ans.

M. Jobin était un des plus anciens notaires de Montréal où il pratiqua sa profession avec un grand succès. C'était un homme de bien, le modèle du bon citoyen.

M. Jobin fut envoyé au parlement, en 1854, par les électeurs du comté de Joliette, fut réélu en 1857 et en 1861, et se retira volontairement en 1863.

Pendant la guerre que les Américains soutenaient contre l'Angleterre pour conquérir l'indépendance de leur pays, un soldat, ayant vu six Anglais séparés de leur troupe, eut l'audace et l'adresse inconcevables de leur courir sus, d'en blesser deux, de désarmer les autres et de les amener au général Washington. Le général lui demanda comment il avait pu faire pour se rendre maître de six hommes : " Aussitôt que je les ai aperçus, répondit-il, j'ai couru sur eux et je les ai environnés."

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composés les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



LE GARDIEN QUI DORT ET LE CHIEN QUI VEILLE

SEPTEMBRE

Les champs ensoleillés sont saturés d'arome ;
Une rose vapeur de chaque marais sort ;
Les épis des blés mûrs sont couchés sur le chaume ;
L'oiseau dans la javelle a ployé son essor ;

Cherchant l'ombre, rêveuse et lasse, sous le dôme
Des halliers blondissants, la glaneuse s'endort,
Alors que les grands bœufs, qui nagent dans le baume,
Traînent vers le fenil une montagne d'or.

Le soleil des raisins bleuit les lourdes grappes ;
Le vieux chasseur ira bientôt tendre ses trappes
Sous les vastes forêts qui bornent l'horizon ;

En attendant, blotti dans les joncs du rivage,
Il guette le pluvier et le canard sauvage
Que chasse quelque fois vers nous l'avalaison.

W. CHAPMAN.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 2 septembre 1881.

A GUITEAU

Puisque par toi Gaifield expire,
Puisqu'il mourra sans te maudire,
A ton tour, infâme ! Il le faut :
A lui les palmes du martyre,
A toi la mort par l'échafaud !

Caché derrière tes murailles,
De nos alarmes tu te railles.
Hélas ! peut-être il périra.
Tu mourras, preux de vingt batailles !
Mais toi, Guiteau, l'on te pendra !

Sous la potence, quelle joie !
Puisse tous les oiseaux de proie
T'attaquer de leurs becs de fer,
Te ronger le cœur et le foi,
Te déchirer jusqu'en enfer !

* * *

Les anciens nous ont représenté la mort sous l'aspect
d'un vieux faucheur décrépité.

Cette image ne manque pas d'une certaine poésie.
Que de jeunes plantes, que d'épis mûrs, que de fleurs
magnifiques sont fauchées sans merci !

A commencer par Cléopâtre pour finir par la reine
Marie-Antoinette, que de tragédies, que de pièces de
vers et d'ouvrages en prose...

Oh ! mon Dieu, s'il me fallait relire tout cela !

Pour moi, je préfère gémir sur nos petits drames
modernes, je n'ai plus assez d'enthousiasme pour pleurer
les vieilles Didon, les Bérénice et autres reines de fan-
tasia.

Ce qui m'empoigne, c'est le fait brutal, le fait
divers. Que voulez-vous, l'on est de son siècle.

Il faut donc me pardonner si le meurtre mystérieux
de Jennie Cramer, à New-Haven, m'a rendu triste pen-
dant trois jours.

Il faut également excuser l'émotion qui m'a secoué
lorsque j'ai appris le suicide de Daisy Fuller, une
jeune femme de vingt ans, qui a joué du revolver
comme une enfant terrible qu'elle était.

Enfin, à Brighton-Beach, je viens de voir passer
devant moi la belle C. S. Raymonde qu'on transportait
à l'hôpital. La malheureuse venait de s'empoisonner
dans un accès de jalousie.

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles.
C'est le destin, il faut une proie au trépas.

C'est comme un fait exprès, le hasard aussi se ligue
contre moi pour troubler mon repos.

J'en ferai une maladie, c'est sûr.

Il paraît que je suis né pour avoir des émotions !

Figurez vous qu'en me promenant aux environs de
Brighton-Beach j'ai découvert... faut-il achever ? faut-
il tout dire ? Je ne suis pas fait pour garder les secrets,
vous allez profiter de mon indiscretion :

Je faisais la chasse aux coquillages, qui sont très
nombreux sur cette plage, lorsque, ô stupéfaction ! ô
sensation trois fois céleste ! j'aperçus à quelques pas de
moi, au milieu des herbes marines, une élégante man-
tille de soie brune entièrement recouverte de perles et
d'ornements de jais.

Et, comme si ce n'était pas assez m'intriguer, savez-
vous ce que je découvrais encore ? une lettre écrite
exprès pour moi, épinglée sur une manche de gracieux
vêtement.

Je lus rapidement la suscription de cette missive dont
voici la traduction—car vous comprenez bien que c'était
en anglais : "A monsieur le premier venu. Je le prie
de prendre connaissance du contenu de cette lettre."

Je traduis mot à mot cette étrange épître :

"Monsieur.—Il y a un grand poète qui nous assure
que le premier venu est le plus souvent un honnête
homme. A vous donc, ô noble inconnu, mon secret
et ma vie... qui n'est plus qu'un souvenir.

"A l'heure où vous lirez ces lignes, les vagues de
l'océan auront étouffé mon dernier soupir. Le sable
de la plage sera mon lit nuptial, ce sera fini, *ogni
speranza*.

"Malgré mon ardent désir d'en finir avec l'existence,
figurez-vous que je serais désolée si quelque requin
venait me défigurer.—Vous me trouvez bien incon-
séquente, n'est-ce pas ?

"Je compte sur vous pour me retirer des flots le
plus tôt que vous pourrez

"Comme je suis distraite ! J'oubliais de vous dire
le motif de mon suicide. Je suis sûre que vous le
trouverez futile.

"J'aime, j'adore, un simple pêcheur de ce rivage,
dont j'ignore même le nom. Je ne l'ai vu que cinq
minutes et j'ai senti que ma vie lui appartenait.

"Je sais que ce n'est pas convenable, j'aurais pu
choisir un gentleman plus accompli. Mon père, qui
est très riche, me l'a parfaitement fait comprendre.

"—Jamais, a-t-il dit, je ne consentirai à ce que ma
fille soit la femme d'un pêcheur.

"Comme j'ai été habituée dès mon enfance à faire
toutes mes volontés, je n'ai pas pu supporter que l'on
me refusât mon petit pêcheur. Voilà pourquoi j'ai
voulu mourir.

"Portez cette lettre à Brighton-Hotel où vous trou-
verez mon père. Dites lui que je veux un bel en-
terrement ; il ne me refusera pas cela. Adieu ! et
pardonnez-moi. "EVA D'ALTON."

* * *

La lecture de cette lettre, comme on le pense, me
jeta dans la consternation. J'obéis cependant à la
prière de l'infortunée.

Je plongeais plusieurs fois au-dessous des vagues
pour retrouver son cadavre. Rien dans le fond, rien à
la surface. Calme sinistre partout. Que faire ?

Sur ces entrefaites, un baigneur qui faisait la
planche, passa près de moi.

—Tiens, fit-il, c'est donc vous ; de loin je vous pre-
nais pour un canard.

—Ce n'est pas le moment, lui dis-je, de faire de l'es-
prit, monsieur le chroniqueur—car c'en était un—
aidez-moi plutôt, à retrouver le corps de cette jeune
fille.

—Quelle jeune fille ?

—Miss Eva D'Alton.

—Miss Eva... trop tard, mon cher, trop tard, un
autre l'a repêchée avant vous.

—Quel est cet autre ?

—Un jeune pêcheur...

—Celui qui...

—Celui qu'elle épousera demain, car le père a enfin
donné son consentement.

—Est-ce bien vrai ce que vous me dites là ?

—C'est tellement vrai que demain je suis invité à la
noce et que vous y viendrez vous-même ; ne refusez
pas, il y aura du champagne !

ANTHONY RALPH.

UN LAC INTERMITTENT

Le lac de Zirknitz, en Carniole, à environ deux lieues
de long sur une de large. Vers le milieu de l'été son
niveau baisse rapidement et, en peu de temps, il est
complètement à sec.

Alors on aperçoit distinctement les ouvertures par
lesquelles les eaux se sont retirées sous le sol, ici verti-
calement, ailleurs dans une direction latérale ou oblique,
vers les cavernes dont sont criblées les montagnes envi-
ronnantes.

Immédiatement après la retraite des eaux, toute l'é-
tendue du terrain qu'elles couvraient est mise en cul-
ture, et au bout de quelques mois, les paysans fauchent
du foin ou moissonnent du millet et du seigle, là ou
quelque temps auparavant ils pêchaient des tanches et
des brochets.

Vers la fin de l'automne, après les pluies de cette
saison, les eaux reviennent par les mêmes canaux natu-
rels qui leur avaient ouvert un passage lors de leur
disparition.

On a remarqué, parmi ces diverses ouvertures du sol,
des différences singulières : les unes fournissent seule-
ment de l'eau ; d'autres donnent passage à de l'eau et
à des poissons plus ou moins gros ; il en est d'une troi-
sième espèce par lesquelles il sort d'abord des canards
d'un lac souterrain.

Ces canards, au moment où le flux liquide les fait
pour ainsi dire jaillir à la surface de la terre, nagent
bien, mais ils sont complètement aveugles et presque
entièrement nus. La faculté de voir leur vient en peu
de temps, mais ce n'est guère qu'au bout de deux ou
trois semaines que leurs plumes toutes noires, excepté
sur la tête, ont poussé assez pour qu'ils puissent s'en-
voler.

Les paysans en prennent de grande quantité. Les
anguilles que l'on pêche dans ce lac pèsent de 1 à 2
kilogr. ; les tanches vont jusqu'à 3 et 4 kilogr., et les
brochets varient de 10 à 20 kilogr.

Comment devenir maigre.—En vous exposant le soir à l'in-
température, ou en faisant trop bonne chair sans exercice, tra-
vaillant trop sans repos, prenant des remèdes à chaque instant,
ou en achetant des médecines de charlatans ; après cela vous
apprendrez à connaître ce qu'il faut faire pour guérir, ce qui se
défini par ces mots : faites usage des Amers de Houblon.

GÉRARD DE Nerval

M. Alfred Busquet, revient, dans le *Temps*, sur le mystère
de la mort de Gérard de Nerval, et donne à ce propos des ren-
seignements assez curieux, mais qui ne suffisent pas, selon nous,
pour faire admettre définitivement l'hypothèse d'un assassinat.

A l'époque de sa mort, Gérard de Nerval travaillait
pour *l'Illustration* à un *Paris la nuit*, que lui avait
commandé M. Paulin. C'était un sujet d'étude qu'il
avait pris à cœur parce qu'il le connaissait merveilleuse-
ment et qu'il se sentait porté à le bien faire ; ce travail,
nous le connaissons tous. On en parlait souvent au
Divan Le Peletier et chacun de nous lui donnait quel-
ques renseignements particuliers, quelque note inédite et
curieuse. Gérard était devenu rare, comme on dit
entre camarades. Il se consacrait tout entier à son
travail, rôdant dans la nuit au milieu des Halles, fré-
quentant Paul Niquet et ses habitués, couchant à la
corde pour mieux étudier son sujet. Ces pérégrinations
nocturnes n'étaient ni sans inconvénients, ni sans dan-
gers. Plusieurs fois, Gérard avait été ramassé dans une
razzia nocturne avec le menu fretin des vagabonds et
des rôdeurs, gens de sac et de corde, bien étonnés de
voir le commissaire de police parler à leur compagnon
avec politesse et lui rendre la liberté.

Un matin, cependant, Gérard comprit que sa position
de récidiviste incorrigible devenait grave et allait peut-
être le conduire droit au Dépôt. Il se fit réclamer par
son ami Legrand. L'honnête négociant était accoutumé
à ce dérangement. Il se rendit au bureau de police :
le bon Gérard était calme au milieu de ses amis devenus
défiant à son égard. Il passait décidément pour un
faux frère, pour un mouton, chargé d'un service spécial
de la *roussse*. De certains regards haineux lui avaient
été décochés, des propos malveillants s'étaient fait
entendre. Ils redoublèrent quand le magistrat fit
avancer Gérard :—C'est encore vous, monsieur, lui dit
le commissaire, que je retrouve au milieu de ces coquins.
N'avez-vous pas honte de votre conduite... et me faudrat-
il user de sévérité à votre égard ?

Le poète alléguait la nature de son travail, mais la
patience du magistrat était à bout. Louis Legrand
comprit que la véracité de son ami était mise en doute.
Il obtint cependant que Gérard lui fût remis, et ce fut
au milieu des menaces les plus directes des camarades
détenus prisonniers qu'il s'éloigna du bureau de police.

Deux jours après cette scène, Gérard alla probable-
ment passer la nuit dans cette maison borgne de la rue
de la Vieille-Lanterne. Il y fut reconnu, *chouriné* et
accroché haut et court comme un chat galeux dont on
veut se débarrasser. Un ruban graisseux de cuisinière
fit l'affaire du pauvre innocent. La légende y vit la jar-
retière de la princesse de Trébizonde, que Gérard por-
tait toujours dans sa poche. Mais encore une fois qu'é-
taient devenus son couvre-chef et son manteau que tout
Paris connaissait, et qui n'était rien moins qu'un bur-
nous aube en poil de chameau ?

Jamais personne ne s'est avisé de le demander. La
police eut bientôt clos son enquête. Un poète de plus
ou de moins, fût-ce l'auteur de *Léo Buckart*, du *Chariot
d'Enfant* et de *l'Imagier de Harlem*, qu'importe ! chose
légère et sans valeur. Il y a des ténèbres dans les-
quelles tout lumière s'éteint. Seront-elles un jour sou-
dées ?

NOUVEL INSTRUMENT DE SUPPLICE

Un mécanicien-physicien allemand vient d'expéri-
menter un appareil destiné à remplacer la guillotine, la
potence ou la fusillade, pour l'application de la peine
de mort.

Voici une description un peu détaillée de son inven-
tion :

Au milieu de la salle affectée spécialement aux exé-
cutions, on dresse une statue allégorique de la Justice
tenant d'une main un glaive et de l'autre une balance.

Devant la statue se trouve un fauteuil, destiné au
condamné.

Après la lecture du jugement, le juge faisant en même
temps fonction de bourreau, jette un bâton de justice
qu'il tient à la main dans l'un des plateaux de la ba-
lance, celui-ci s'abaisse, et, au même instant, par suite
du fonctionnement d'une puissante batterie électrique,
qui se trouve dans l'intérieur de la statue et dont un
des fils correspond avec le fauteuil, le patient tombe
foudroyé.

On a expérimenté cette machine sur un bœuf, un
cheval et deux chiens qui ont été tués raide, ainsi qu'un
des magistrats qui assistaient à l'expérience et qui s'est
trop approché du fauteuil.

—Lord Dufferin est devenu très populaire parmi la
société de Constantinople. Son tact, ses manières
agréables et les magnifiques banquets qu'il donne (sur-
tout ces banquets), ont fait de lui un ambassadeur fort
estimé des Turcs et des étrangers. Mme Dufferin, qui
est une excellente actrice amateur, a monté plusieurs
bonnes pièces dramatiques.

EXPULSION DU DUC DE BRUNSWICK

La récente expulsion de don Carlos donne de l'intérêt au récit que nous empruntons à un volume publié par la librairie Sarrorius, sous le titre : "Le duc de Brunswick, sa vie et ses mœurs."

C'est l'histoire de la pseudo expulsion du duc, en 1832. Quelques discours imprudents, des armements non déguisés eurent l'opinion publique et motivèrent la mesure prise par le comte de Montalivet.

Le 18 septembre, à six heures du matin, l'hôtel qu'habitait le duc et qui avait deux entrées, l'une sur la rue de la Paix, l'autre sur le boulevard des Capucines, était cerné par la gendarmerie et par un peloton d'infanterie. Une chaise de poste tout attelée stationnait sur la chaussée.

Le commandant de gendarmerie La Verderie, le lieutenant de gendarmerie Dreytmüller et l'officier de paix Hébert étaient là, attendant.

Le porteur d'un journal ayant frappé, le commissaire de police, ses agents et quelques gendarmes entrèrent à sa suite. Arrivé à l'antichambre de l'appartement du duc, l'officier de paix demanda où était Son Altesse.

Le valet de chambre répondit qu'Elle était couchée et qu'Elle avait fait défendre d'ouvrir à qui que ce fut.

On envoya chercher le secrétaire des commandements, M. Fort, et on fit, en sa présence, les sommations au nom de la loi.

Comme elles restèrent sans effet, un serrurier fut requis. Celui-ci, du moins, consentit à obéir et fit sauter la serrure.

L'officier de paix étant entré dans la chambre à coucher, s'approcha de lui et constata l'identité du duc, qui ne daigna pas lui adresser la parole.

Il lut à haute voix l'ordre d'expulsion et annonça au duc qu'il allait être conduit à la frontière de Suisse.

Le duc, alors, se contenta de répondre qu'il protestait contre la violence qui lui était faite et il donna l'ordre de lire à haute voix un acte de protestation, très énergique et longuement motivé, qui avait été rédigé d'avance. Puis le duc parla vivement à son secrétaire, dans une langue étrangère, que les agents ne comprenaient pas.

Le secrétaire déclara au commissaire de police que Son Altesse consentait à se lever si on la laissait seule avec son valet de chambre.

Tout le monde s'étant retiré dans l'antichambre, et toutes les portes étant gardées par des factionnaires, le duc se leva ; et, quand il fut prêt, quand les domestiques eurent disposé les bagages, l'officier de paix le pria de vouloir bien se diriger avec lui et les deux officiers de gendarmerie vers la chaise de poste qui attendait en bas. Le duc garda une attitude très digne. Ni en quittant son appartement ni en montant en voiture, il ne laissa la moindre émotion se manifester sur son visage impassible.

Les officiers chargés de l'accompagner avec l'escorte jusqu'à la frontière, se montrèrent pleins de respectueuse courtoisie.

Les ordres étaient sévères : on ne devait s'arrêter que le temps nécessaire aux repas du prince et ne coucher dans un hôtel que la seconde nuit du voyage.

L'itinéraire portait qu'on devait conduire le duc à Orbes, par le point de la frontière qu'il avait désigné. Or, il n'avait désigné aucun point ni aucune frontière, puisqu'il avait déclaré qu'il ne sortirait de France par aucun chemin, sinon par celui de la force.

Il est assez bizarre que, au lieu de le conduire du côté de l'Angleterre, de l'Espagne ou de l'Italie, trois pays qu'il avait habités depuis sa déchéance, on ait choisi la Suisse, où devait être un jour son tombeau.

Pourquoi le conduire à deux pas du pays d'où on l'avait chassé, et où on voulait l'empêcher de rentrer ?

Était-ce pour le mieux faire surveiller par ses spoliateurs où peut-être pour le leur livrer ?

Quoiqu'il en soit, le souverain n'eut qu'à se louer des égards dont il fut entouré tout le long de la route et par ses gardiens et par les autorités françaises.

Arrivé à la frontière, il fut reçu par les autorités suisses avec un respectueux empressement.

A Orbes, où on le laissa entre les mains du sous-préfet, il fut, de la part de fonctionnaire et des délégués du gouvernement helvétique, l'objet des attentions les plus courtoises.

Ayant déposé leur prisonnier, et en ayant fait signer un reçu officiel, l'officier de gendarmerie et l'officier de la paix se retirèrent tout fiers d'avoir si heureusement rempli leur mission.

Le gouvernement français se félicitait d'avoir pu se débarrasser si facilement d'un prétendant compromettant et de s'être ainsi créé un nouveau titre, sinon à la reconnaissance, au moins à l'indulgence de l'Angleterre et de la Prusse.

L'Angleterre, la Prusse et leurs satellites de la Diète se félicitèrent hautement de voir qu'un prince qui menaçait de renouveler en Allemagne, avec un corps de volontaires français, une expédition semblable à celle de Grèce ou de Belgique, était amené aux portes mêmes de l'Allemagne, désarmé et presque enchaîné.

Au milieu de ce double triomphe de la politique française et de la politique anglo-prussienne, il y avait un seul petit point noir :

Mais il ne devait se révéler qu'un mois plus tard ! Ce point noir, le voici : c'est que le duc de Brunswick, qu'on avait ainsi majestueusement conduit en Suisse, n'avait jamais régné à Brunswick !..... C'était..... un domestique !..... Et le souverain détroné était tranquillement à Paris, se riant de la police française et de la diète germanique.

Jamais le gouvernement, la police et la gendarmerie d'un grand pays n'avaient été plus spirituellement et plus solennellement mystifiés.

La comédie avait été admirablement montée et admirablement jouée.

* * *

Lorsque le duc avait vu que le gouvernement de Louis-Philippe était bien décidé à le faire sortir de France, étant lui-même non moins décidé à n'en pas sortir, il fit chercher dans tout Paris un homme qui lui ressemblât et auquel il pût faire jouer le rôle de Sosie.

M. Fort trouva un sieur Chevaly, du midi de la France et d'origine espagnole, qui avait une ressemblance assez imparfaite, il est vrai, mais facile à compléter avec les soins d'un valet de chambre et tous les accessoires à l'usage du duc.

Après quelques scènes de répétition qui amusèrent plus le prince que toutes les représentations des théâtres de Paris, on installa le sieur Chevaly dans l'appartement ducal et on le traita avec tous les honneurs dus à un souverain.

Quand le duc, il alla, sous un faux nom et avec le costume d'un étudiant de sixième année, s'installer de l'autre côté du boulevard, dans un appartement au sixième étage.

On devine la suite.

Lorsque les envoyés de M. de Montalivet arrivèrent, le fameux duc trônait depuis trois jours avec chambellan, secrétaire, valet de chambre, valet de pied et le reste.

Il ne manquait au personnage qu'une seule chose, dont l'absence pouvait avoir des conséquences fâcheuses.

Le malheureux Chevaly ne savait pas un mot ni d'allemand ni d'anglais. Heureusement, il parlait le gascon mêlé d'un peu d'espagnol, et c'est ainsi qu'il put, devant les officiers de la police, converser avec M. Fort dans la langue des bords de la Garonne, qu'ils prirent naïvement pour la langue des bords de l'Elbe.

Quand le faux duc fut monté dans la chaise de poste, quand les postillons l'enlevèrent au grand trot de leurs quatre chevaux, suivi de l'imposante escorte, il y avait deux hommes qui, au dernier étage d'une des maisons du boulevard, riaient à se tordre les côtes en voyant passer ce cortège.

C'étaient le duc et le baron d'Andlau !

De même que Charles-Quint avait assisté à ses propres funérailles, le duc Charles assistait, libre comme l'oiseau, à son propre enlèvement par la gendarmerie, mais beaucoup plus à son aise sur son balcon que l'empereur dans son cercueil.

Cependant, tout n'était pas fini.

Comme le duc avait besoin de temps pour entamer la lutte contre le gouvernement français et le forcer à retirer son ordre d'expulsion, il fallait continuer son rôle en Suisse. M. Fort partit pour assister le pauvre Chevaly qui commençait à être embarrassé des honneurs qu'on lui rendait.

Bientôt devait surgir une circonstance où la présence d'un pareil auxiliaire n'était pas de trop et où il fallait faire appel à toutes les ressources de l'imagination.

Quelques Brunswickois, voyageant en Suisse, passèrent un jour à Orbes et demandèrent à présenter leurs devoirs au duc Charles !

N'étant pas malade et n'ayant aucun prétexte plausible pour refuser audience à des sujets fidèles, il fallait bien les recevoir sous peine de se créer de nouveaux ennemis dans le duché.

Craignant avec raison que les Brunswickois ne fussent plus clairvoyants à l'égard de leur ancien souverain que la police de Paris, M. Fort fixa l'audience à l'heure de la chute du jour, et grâce à d'épais rideaux, savamment drapés, on rendit l'appartement aussi sombre que possible.

Enfin, les visiteurs sont introduits.

Le faux duc, plongé dans un vaste fauteuil, se soulève à peine.

Mais voilà que le terrible spectre de la Tour de Babel se dresse tout à coup devant le pauvre souverain.

De tous ces Brunswickois, un seul, jeune étudiant, savait le français.

Le plus âgé, docteur de l'université de Göttingue, prend la parole et, dans le plus pur idiome de la vieille Saxe, adresse à son ancien souverain un discours des plus chaleureux... Une sueur froide envahit tout le corps du malheureux Chevaly, dont le moelleux fauteuil s'était transformé en une dure selette. Il jàlissait sous son fard, et ses mains se crispaient convulsivement.

Quand le discours fut fini, il tira son mouchoir, et chacun crut qu'il allait prendre la parole.

Mais il garda le silence et semblait prêt à s'évanouir. Tout à coup, M. Fort, par un de ces prompts mouvements qui sauvent les aimées en déroute et enlèvent la

victoire, s'avance vers le jeune étudiant et, ne sachant pas plus d'allemand que S. A. R. Chevaly, lui dit en français :

" Ne voyez-vous pas l'émotion de Monseigneur ? C'est d'avoir revu ses anciens sujets et surtout d'entendre la langue de son pays !

" Son Altesse est touchée jusqu'au fond de l'âme de votre visite et du discours qu'Elle vient d'entendre.

" Mais elle ne peut y répondre, car Elle a juré sur sa couronne qu'Elle ne reparlerait l'allemand que

" lorsqu'Elle serait rentrée dans sa bien aimée patrie.

" Veuillez le dire à vos compagnons et les prier de se contenter de la main que Monseigneur va leur

" tendre ! "

Tous furent émus à leur tour de ces touchantes paroles ; tous se précipitèrent sur la main de Chevaly pour la baiser, et plusieurs la mouillèrent de leurs larmes.

La bataille était gagnée !

Le faux duc était sauvé !

Néanmoins, le lendemain, se sentant mal à l'aise sous l'œil des autorités suisses et des espions allemands, craignant de voir surgir de nouveaux périls et de ne pouvoir s'en tirer aussi heureusement, Chevaly fit demander au duc la permission... d'abliquer.

Un beau matin, sous prétexte d'une promenade dans les montagnes, il disparut sans tambour ni trompette et alla se perdre dans la foule parisienne, d'où sa royauté d'un jour l'avait fait sortir.

Quant à M. Fort, il vint retrouver le duc, afin de continuer avec lui contre le gouvernement, la lutte dans laquelle il avait déjà pris publiquement une vigoureuse attitude.

Pendant plusieurs semaines l'Europe entière ne sut ce qu'était devenu le duc de Brunswick. Les rois, ses parents commençaient à s'en inquiéter sérieusement, quand tout à coup on le vit reparaitre triomphant à Paris, ayant sous ses pieds les morceaux déchirés de l'ordre d'expulsion que le gouvernement de Louis-Philippe avait été contraint d'annuler.

Se tenant tous les jours enfermé dans son petit appartement et ne sortant que la nuit, le duc avait mis à profit tout le temps qui s'était écoulé dans cette retraite forcée. Il avait réuni un formidable arsenal de mémoires et d'autorités juridiques contre le gouvernement.

Il avait pris pour conseils deux savants avocats à la cour de cassation. C'était en première ligne, M. Guillemin, qui devait trente ans plus tard, être l'un des plus dévoués soutiens de sa fille contre lui dans un procès célèbre, et chez qui, quelques années plus tôt, venait de débiter comme avocat, l'auteur futur et involontaire de cette rupture entre le père et la fille, l'illustre Lacordaire.

C'était, en seconde ligne, M. Mandaroux-Vertami, le conseil et l'ami du prince de Polignac. Il leur avait adjoint deux avocats à la cour de Paris : M. Bourbonne, l'un des conseils de la duchesse de Berry et M. Charles Comte, l'un des plus intelligents défenseurs du parti libéral à la Chambre et au Palais.

Avec de tels avocats, pris dans les camps opposés, le duc, qui avait incontestablement le droit pour lui, ne pouvait guère échouer dans une pareille cause.

Attaquant à la fois devant la Chambre et devant les tribunaux, le ministre, le préfet de police, le commandant de gendarmerie et l'officier de paix, pour violation de domicile et attentat à la liberté, il n'obtint pas—on le devine bien—leur condamnation à mort, mais il obtint, du moins, la permission de se promener à son aise dans Paris et dans toute la France.

La valeur réelle de l'homme ne dépend pas de la force de son esprit, mais de la force de sa volonté. Qu'importe les grands talents de l'esprit à celui à qui manque la volonté. Il n'est pas de créature plus malheureuse, quelquefois même plus vile, qu'un grand esprit sans caractère.

Pour aimer sa patrie, il faut l'avoir quittée et avoir goûté du pain étranger ! Chateaubriand a dit : " Heureux celui qui n'a pas vu la fumée du feu de l'étranger et qui ne s'est assis qu'au foyer de ses pères ! "

Avec de la belle humeur et de la bienveillance, on est plus agréable dans le monde qu'avec un esprit supérieur dénué de gaieté et de bonté.

On dit que la faiblesse est le fort des femmes. Les femmes ont encore plus de souplesse que de faiblesse dans le caractère.

Un enfant qui promet.

Un commissaire d'école demandait l'autre jour à un élève :

— Qu'est-ce que le masculin ?

— C'est papa.

— Qu'est-ce que le féminin ?

— C'est maman.

— Eh bien ! qu'est-ce que le neutre ?

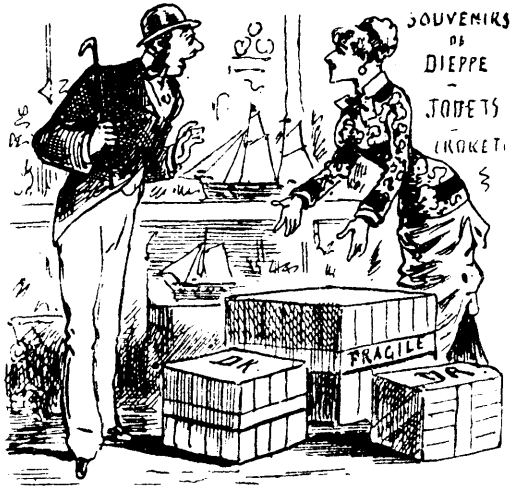
Embarrassé de l'enfant qui, après s'être gratté l'oreille un instant, répond :

— C'est une vieille fille !



OUVERTURE DE LA CHASSE--UN JOUR AVEC LES CANARDS

REVUE COMIQUE, PAR DRANER



A DIEPPE (ou ailleurs)
 — Si monsieur veut bien repasser demain, nous aurons un plus grand choix de souvenirs à lui montrer... voilà qu'ils nous arrivent de Paris.



— Vous allez à Dieppe? Mais je croyais que les bains de mer vous étaient défendus?...
 — C'est vrai, mais c'est recommandé pour Azor.



— Je cours au pays... chauffer mes électeurs.
 — Par une pareille température, vous serez mal reçu.



— Puisque l'eau de la ville manque, je remplis l'aquarium avec l'eau de Vichy de grand-père.



— Eh bien, vous ne versez pas?
 — Merci... j'ai déjà versé mon sang pour eux... je sais que ça a rapporté.



— Comment! tu viens aux bains de mer et tu n'entraînes pas ta femme?
 — Puisque je cherche le calme, voyons!



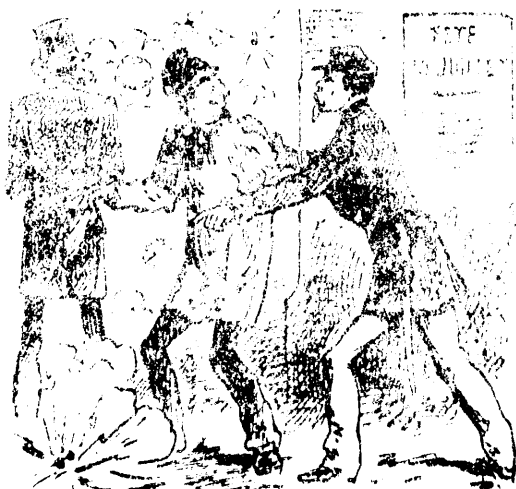
— Raviement salé, n'est-ce pas?
 — Mon Dieu, monsieur, sans savoir, à la mer, il n'y paraît pas!



— Nous l'avons conduite ici pour te la faire goûter.
 — Vous, Zénobie, fies ton choix.



— Je vous assure qu'il y a une fausse dans le rap.
 — Et moi je prétends que non... j'ai posé mes pieds au laboratoire municipal.



SOUVENIR DE 14 JUILLET
 — Puisqu'on permet de tirer des pétards quand c'est défendu, je pensais que c'était de même pour les fouteurs.



Heureux d'être dans un pays où l'on jouit de liberté.



— Mais enfin, sait-on pourquoi on nous a forcés à nous faire raser?
 — Pardine... pour qu'on ne fasse pas de la fraude à notre barbe.



LE MOULIN DE LA NAVIGATION POUR LES BATEAUX A VAPEUR

avait pour ornements des portraits et des copies de tableaux très connus et très copiés.

Le colonel, pensant que les invités s'étaient réfugiés dans la seconde pièce, s'y élança promptement, afin de leur rendre toute retraite impossible.

Mais la chambre à coucher de Jean était aussi déserte que son salon ! L'ameublement de reps bleu, un peu fatigué, gardait fidèlement le parfum du tabac ; sur deux panoplies de velours noir, les lames étincelaient à la lueur de quatre lampes.

D'un rapide coup d'œil, le colonel explora les lieux.

—Comment ! dit-il, pas une seule porte de sortie ?

—Non, mon colonel, c'est même fort incommode, et, à cause de cet inconvénient, j'ai été sur le point...

—Où sont vos camarades, monsieur ?

—Quels camarades ?

—Mais ceux qui étaient ici il y a un instant...

—Aucun de mes camarades n'a mis le pied chez moi aujourd'hui, mon colonel.

—Alors, à qui donniez-vous cette soirée ?

—Une soirée ! moi ! Oh ! mon colonel.

Et Jean jeta un coup d'œil pudique sur son costume fort incomplet, surtout pour un maître de maison qui donne une soirée.

—Enfin, monsieur, que signifient cette illumination, ces voitures à votre porte !... Vous ne me ferez pas accroire que vous étiez seul chez vous.

—Mon colonel, depuis que je suis aux arrêts, personne n'est entré chez moi, je vous en donne ma parole d'honneur.

Pour M. de la Tour-Grandsac, la parole d'un officier est un argument sans réplique ; mais il entendait savoir le mot de l'énigme.

—En ce cas, reprit-il, vous attendiez du monde ?

—Qui que ce soit, mon colonel, ni hommes ni femmes ; si vous voulez me faire l'honneur de rester ici, vous verrez qu'il ne viendra personne.

—Veuillez m'expliquer ce que tout cela signifie !

—Impossible, mon colonel.

—Ah ! ça, vous moquez-vous de moi ?

—Au contraire, mon colonel ! Il n'est pas défendu à un officier aux arrêts d'allumer des bougies, d'avoir des voitures devant sa porte, de jouer du piano, ni même d'être en chemise chez lui ; mais il lui est défendu de manquer de respect à ses supérieurs, et, si je vous disais ce que vous désirez savoir, je me mettrais, mon colonel, dans une fort mauvaise situation.

M. de la Tour-Grandsac, très curieux comme tous les gens tâtilons, voulait absolument savoir ce qui en était.

—Voyons, dit-il en s'asseyant, si vous croyez ne pas devoir avouer cela à votre colonel, racontez-le à un ami.

—Ah !... fit Jean, jamais de la vie je n'oserais...

—Cependant, si je vous promets que demain votre colonel ne se souviendra plus de ce que vous m'aurez dit ce soir.

—C'est que, mon colonel... c'est bien difficile à dire.

—Alors dites-le vite, et vous ne laisserez pas aux difficultés du récit le temps de vous arrêter.

—Eh bien ! mon colonel, puisque vous le voulez absolument... voici la chose : je savais que vous alliez tous les mercredis chez Mme de Beauséjour, et, pour rentrer chez vous, vous passez naturellement devant chez moi. En conséquence, j'ai envoyé mon ordonnance dire à tous les loueurs de Port-Landry de faire stationner, de dix heures à minuit, leurs voitures à ma porte ; il a ensuite acheté des bougies et loué des lampes. En faisant tous ces préparatifs, je me disais : "Quand le patron verra la file de voitures, mes quatre fenêtres illuminées, et qu'il entendra le piano, il aboulera ici, croyant que je donne une fête !" J'ai donc voulu tout simplement vous faire une farce, mon colonel !

Le colonel riait à se tordre.

—Et me direz-vous, demanda-t-il encore, pourquoi vous êtes dans cette étrange tenue !

—C'était, mon colonel, pour avoir un motif plausible de vous refuser tout d'abord l'entrée de mon domicile et de vous faire poser sur le palier ! Vous ne me pardonnerez jamais de la vie, mon colonel.

—Je m'étais engagé d'avance à ne pas même me souvenir de tout cela, mais c'est si drôle que je ne pourrai pas m'empêcher d'y penser quelquefois ; vous avez été franc, j'aime la franchise, et, à la première occasion, je serai charmé de vous faire plaisir.

—Cette occasion peut se présenter immédiatement, mon colonel, si vous avez la bonté de lever mes arrêts.

—Halte-là, mon ami ; on plaisante avec "le patron" quand il lui convient d'être bon enfant ; mais avec la discipline, jamais ! Demandez-moi autre chose, et sur tout tâchez de devenir raisonnable ! Car vous êtes, au fond, le plus brave garçon que je connaisse ; avec cela, des moyens, gentil, bien bâti...

Jamais Jean n'avait été à pareille fête !

—Il ne tiendrait qu'à vous, mon colonel, que je devine raisonnable, si vous vouliez m'accorder...

—Quoi donc ? Si cela est en mon pouvoir, ce sera de bon cœur, car, malgré toutes vos sottises, j'ai pour vous une affection vraiment paternelle.

—Ah ! mon colonel !

Jean, sans en dire plus, s'élança dans sa chambre.

* *

Pensant que, pour traiter certaines questions il faut certain décorum, il se présentait deux minutes après en grande tenue.

—Mon colonel, dit-il, voulez-vous m'accorder la main de Mlle Arlette ? Je vous jure de devenir, d'ici à demain, aussi raisonnable qu'un officier en retraite, et de la rendre parfaitement heureuse.

* *

Comme, en définitive, Jean est un très bon parti, et que Mlle Arlette de la Tour-Grandsac a eu voix au chapitre, le mariage se fait la semaine prochaine.

"Tout chemin mène à Rome."

CHUT.

AVIS

Nous croyons qu'il est de notre devoir de faire savoir à nos pratiques et au public en général que notre importation d'automne est maintenant au complet.

Il y a différentes raisons pour un marchand de vendre ses marchandises à bon marché. La compétition par exemple ; la présence d'un voisin ambitieux qui menace de ruiner ceux qui l'environnent ; les achats de fonds de banqueroute, etc., etc.

Il y a pour nous aujourd'hui une toute autre raison que les précédentes, de vendre nos marchandises à bas prix. La voici :

C'est que nous avons acheté plus que nous aurions dû, et que si nous n'établissons pas de vente, à des prix assez bas pour fondre le stock promptement, nous resterons, avec un gros surplus de marchandises d'automne quand l'importation du printemps arrivera.

Lecteur, profitez-en !!!

DUPUIS FRÈRES,

605, rue Ste.Catherine, Montréal.

LE JAMBOREE

Le Times, de Winnipeg, demande à ses lectrices si elles ont jamais vu un jamboree indien, non une de ces dances ordinaires où les participants portent leurs vêtements habituels, mais le véritable cirque aborigène, pour lequel chacun se couvre glorieusement de la peinture de guerre, de plumes et des accoutrements les plus fantastiques, les corps bronzés à moitié cachés sous des couches de vermillon, de jaune et de bleu de tous les dessins imaginables. Ils n'ont ni tom hawks ni fusils, mais leur aspect n'en est pas moins belliqueux et féroce. Ces enfants de la forêt bizarrement décorés sont assis en cercle, à la façon des tailleurs, et quand le tam-tam, répondant au bruit sec des bâtons rapidement maniés par une douzaine de mains, fait entendre son bruit monotone accompagné de chant, un brave se lève et commence les figures compliquées de la danse ; il est bientôt suivi d'un deuxième, puis d'un troisième, puis de vingt.

Tout à coup le tam-tam s'arrête, un sauvage pousse un cri inhumain, se détache des autres et raconte ses actes héroïques. Dès qu'il a fini, le tam-tam recommence à se faire entendre, et beaucoup de braves exécutent la danse préliminaire à l'entrée dans le sentier de la guerre. L'un court les bras levés, imitant les mouvements sinueux du serpent, comme à la poursuite d'un ennemi imaginaire, un autre avance en rampant, en se dissimulant, un troisième couvre la retraite, et l'ensemble est une imitation parfaite des manœuvres de guerre indienne. Le tam-tam va crescendo, les voix des chanteurs deviennent de plus en plus fortes, les guerriers poussent des cris affreux, et leur danse prend graduellement une animation furieuse et diabolique.

Après un nouveau repos, un brave raconte comme quoi il a pris les scalps de sept Sioux en cet endroit et de tant d'autres en telle autre circonstance. Il rappelle que les Sioux sont les ennemis héréditaires des Ogibbeways, et la danse reprend avec vigueur pendant quelques minutes. Puis chacun successivement vient raconter combien il a pris de scalps, et la danse recommence après chaque récit. Elle finit par devenir véritablement étourdissante pour le spectateur, mais soudain elle cesse brusquement, et l'assemblée se disperse et s'évanouit comme une réunion d'ombres.

ATTENTION.—A l'occasion de la grande Exposition Provinciale, la maison GRAVEL & THIBAUT, 587, rue Ste-Catherine, vendra pendant tout le mois de septembre à 25 par cent meilleur marché toutes ses marchandises d'été. Deplus, venant de recevoir son importation d'automne consistant dans les plus magnifiques Tweeds, le meilleur choix d'étoffe à manteau qu'il soit possible de trouver. Le département des dames est au complet : Etoffes à robe, Flanelles, etc., etc., dans les meilleures qualités et les plus belles nuances. Chapeaux dans les derniers goût et confectionnés de la manière la plus élégante.

Belle occasion, temps de spéculation pour tous, venez donc acheter à bon marché chez Gravel & Thibault, car cette établissement, ouvert que depuis un an, peut cependant se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de la rue Ste-Catherine.— J. A. GRAVEL. A. THIBAUT.

MARIAGE

A l'évêché de Montréal, le 28 août dernier, M. J.-A. Rufange, de St-Timothée, conduisait à l'autel mademoiselle Octavie-Amaryllis Denaut, fille aînée de M. G.-B. Denaut, de St-Timothée. La cérémonie nuptiale a été célébrée par M. l'abbé Racicot, cousin de la mariée. L'heureux couple partit immédiatement après le mariage pour un voyage à Québec. Nos meilleurs souhaits les y accompagnèrent.....

VARIÉTÉS

Un ivrogne tombe du troisième étage sur le pavé. On le relève un peu étourdi, mais non blessé, et on lui apporte un verre d'eau pour le remettre.

Lui, fièrement :

—De l'eau ! De quel étage faut-il donc tomber pour avoir un verre de vin ?

* *

Un enfant répète sa leçon d'histoire sainte devant sa mère. —Voyons, chéri, au moment du déluge, où se réfugièrent les animaux qui ne savaient pas nager ?

Bébé, sans hésitation :

—Au jardin zoologique, maman.

* *

En cour criminelle : Un témoin comparait, légèrement ému. —Jurez-moi de dire la vérité, rien que la vérité. —Oui, monsieur, mais vous me ferez bien servir un verre de whiskey ?

—Pourquoi cela ?

—Dame ! monsieur, pour que la vérité elle ne soye pas altérée.

* *

A la suite d'une discussion entre deux hommes connus, quel-qu'un disait à celui dont il partageait l'avis :

—Tous les honnêtes gens seront pour vous....

—C'est bien ce que je crains, répondit l'autre ; il y en a si peu !

—Il y aura cet automne, trois fabriques de sucre de betterave en opération dans la province, une à Farnham, la seconde à Coaticook et la troisième à Berthier. On porte à 60,000 tonnes le rendement de la betterave cette année, ce qui à quatre piastres par tonne rapporterait à l'agriculture la somme de \$240,000.

Le rendement en sucre sera probablement de huit à dix pour cent du poids des betteraves : on peut donc compter dès cette année, sur une production en sucre de betterave de dix millions de livres.

—On prend les plus grandes précautions pour mettre Rideau Hall à l'abri du danger au cas où le feu gagnerait les bois qui avoisinent la résidence du Gouverneur-général. Tant que nous n'aurons pas de pluie il sera impossible d'arrêter le progrès des flammes.

—On estime que la perte causée par le dernier ouragan, à Savannah, s'élève à \$500,000. Des centaines de plantations sont inondées. Il y a plusieurs pertes de vie.

Les dommages causés à la récolte du seigle, près de Charleston, s'élève à au moins un million de dollars.

Est-il possible—Qu'un remède composé de simples plantes telles que Houblon, Buchu, Madragore, Pissenlit, etc., soit si efficace et fasse des cures si merveilleuses tel que les Amers de Houblon ! Il doit en être ainsi puisque tous, jeunes comme vieillards, riche ou pauvre, le prêtre ou le docteur, l'avocat ou l'écrivain proclament hautement ses qualités curatives, après cela il n'est plus permis de douter.—Post.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 8 septembre 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

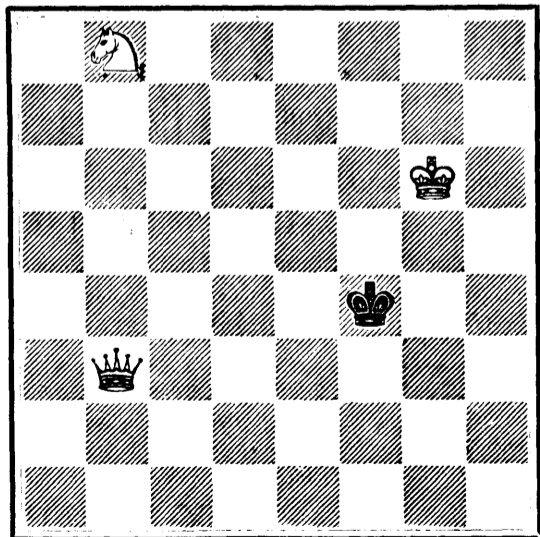
SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 283.—MM. V. Gagnon, J. Brunette, F. Côté, Québec ; Un amateur, E. Legault, Ottawa ; M. Lalandry, New-York ; A. C., St-Jean ; H. Lafrenière, T. Gagnier, A. Buisson, M. Toupin, Montréal ; N. P., Sorel ; Echec, St-Jérôme.

PROBLÈME No. 283

Composé pour L'Opinion Publique par M. J. FAYSSÉ, de Beauvoisin, France.

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—3 pièces.

Les blancs jouent et font mat en 4 coups.

SOLUTION.—No. 283.

Blancs.

1 C 5 TR

2 D fait échec et mat.

Noirs.

1 R joue

1881



1881

LA GRANDE

EXPOSITION DU CANADA,

DEVANT AVOIR LIEU EN LA CITE DE MONTREAL,

14 AU 23 SEPTEMBRE,

Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

25,000 PIASTRES EN PRIX!

Cette Exposition promet de surpasser toutes celles qui ont eut lieu jusqu'ici dans la Puisseance.

ELLE EST DIVISÉE EN TROIS PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS :

AGRICULTURE! HORTICULTURE! INDUSTRIE!

OUVERTE AU MONDE ENTIER

Afin de donner plus de facilités, les terrains de l'Exposition ont été agrandis, de même que les bâtiments.

Un espace convenable a été réservé pour la mise en mouvement des machines, et la démonstration des procédés de fabrication.

Plusieurs traits nouveaux et intéressants caractériseront cette Exposition.

Les arrangements ont été faits pour l'exhibition de produits de l'industrie française, qui seront envoyés directement de Paris, spécialement pour l'Exposition.

On croit que d'autres pays exposeront aussi.

Le magnifique vapeur "PARISIEN" sera dans le port durant le temps de l'Exposition.

GRANDE LAITERIE.

Parmi les autres nombreuses attractions.

DES PRIX SPECIAUX

Sur un grand pied sont offerts par le Comité d'Exposition et les marchands de produits de Montréal, aux exposants de BEURRE et FROMAGE!

Les produits de la Laiterie en voie de fabrication sur les terrains!

Le comité a pris des mesures pour faire fonctionner une Fabrique de Beurre et de Fromage pendant toute la durée de l'Exposition.

Cette partie du programme promet d'être l'un des plus intéressants attrait de l'Exposition.

GRANDE MONTRE DE CHEVAUX ET DE BESTIAUX

Les chevaux et les bestiaux seront montrés dans le Rond en re 2 et 5 P. M., chaque jours, de puis Vendredi, 16 Septembre.

ATTRAIT PARTICULIERS!

Des mesures ont été prises pour organiser des réjouissances publiques en dehors de l'Exposition proprement dite.

EXPLOSIONS DE TORPILLE DANS LE PORT!

Démontrant par une série d'expériences étonnantes, sur 1 fleuve, les effets destructeurs des torpilles dans la guerre. On fera sauter des vaisseaux de grandes dimensions, obtenus pour la circonstance.

GRANDES DEMONSTRATION MILITAIRE!

Processions au Flambeau et Feu d'Artifice!

Le soir, d'une magnificence éclipsant tout ce qui a jamais eu lieu en ce genre au Canada. Aussi

EXPÉRIENCE DE LUMIÈRE ELECTRIQUE!

SAUTS DE CHEVAUX!

Grands jeux athletiques et concours de POMPIERS, etc.

Un programme de tous ces extraits sera publié plus tard.

De plus grandes facilités seront effectués pour l'accès aux terrains.

Par arrangements spéciaux avec les Compagnies de Chemin de Fer et de Navigation, des Excursions se feront à

PRIX REDUITS!

Ceux qui ont l'intention d'exposer doivent envoyer leur nom sans délai.

Pour liste de prix, formule d'entrée, ou toute autre information, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON,
Sec. Dépt. Indust.
181, Rue St-Jacques.
Montréal, 28 juillet 1881.

GEO. LECLERE,
Sec. Dépt. Agr.
63, Rue St-Gabriel.

LES PILULES GOLVIN

ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des **Pilules Golvin**. — Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom **GOLVIN**. — Les **Pilules de Golvin** sont un puissant purgatif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les **Constipations** les plus opiniâtres, les **Rhumatismes**, la **Goutte**, les **Maladies de la peau**, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le **Nouveau Guide de LA SANTE**. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres malaises qu'amène le renouveau. — Se vendent dans toutes les Pharmacies — Exiger avec chaque boîte le **Nouveau Guide de la Santé**. — Toute communication relative à la **Méthode dépurative**, doit être adressée à **M. GOLVIN**, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. — A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL

Montréal, 2 septembre 1881.

FARINE	\$	c.	\$	c.
Farine de blé de la campagne, par 100lbs	3 00	à	3 20	
Farine d'avoine	2 10	à	2 15	
Farine de blé d'Inde	1 55	à	1 65	
Sarrasin	2 10	à	2 20	

GRAINS	\$	c.	\$	c.
Blé par minot	1 30	à	1 50	
Pois do	0 90	à	1 00	
Orge do	0 75	à	0 80	
Avoine par 40 lbs	0 85	à	0 90	
Sarrasin par minot	0 85	à	0 90	
Mil do	2 50	à	2 50	
Lin do	0 00	à	0 00	
Blé d'Inde do	0 70	à	0 75	

LAITERIE	\$	c.	\$	c.
Beurre frais à la livre	0 25	à	0 30	
Beurre salé do	0 20	à	0 25	
Fromage à la livre	0 15	à	0 17	

VOLAILLES	\$	c.	\$	c.
Dindes (vieux) au couple	1 50	à	2 00	
Dindes (jeunes) do	0 00	à	0 00	
Oies au couple	1 00	à	1 25	
Canards au couple	0 60	à	0 75	
Poules do	0 40	à	0 50	
Poulets do	0 38	à	0 40	

LÉGUMES	\$	c.	\$	c.
Pommes au baril	2 50	à	3 00	
Patates au sac	0 40	à	0 55	
Fèves par minot	1 20	à	1 40	
Oignons par tresse	0 04	à	0 05	

GIBIERS	\$	c.	\$	c.
Canards (sauvages) par couple	0 60	à	0 00	
do noirs par couple	1 30	à	1 30	
Pleviers par douzaine	0 25	à	0 60	
Bécasses au couple	0 00	à	0 40	
Pigeons domestiques au couple	0 15	à	0 25	
Perdrix au couple	0 50	à	0 70	
Tourtes à la douzaine	1 20	à	1 35	

VIANDES	\$	c.	\$	c.
Bœuf à la livre	0 05	à	0 10	
Lard do	0 17	à	0 12	
Mouton do	0 07	à	0 10	
Agneau do	0 08	à	0 10	
Lard frais par 100 livres	7 50	à	8 00	
Bœuf par 100 livres	5 50	à	7 00	
Lièvres	0 00	à	0 00	

DIVERS	\$	c.	\$	c.
Sucre d'érable à la livre	0 10	à	0 12	
Sirope d'érable au gallon	0 80	à	1 00	
Miel à la livre	0 12	à	0 17	
Œufs frais à la douzaine	0 18	à	0 25	
laddock à la livre	0 06	à	0 00	
Saindoux par livre	0 11	à	0 12	
Peaux à la livre	0 07	à	0 00	

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1 ^{re} qualité, par 100 lbs	\$ 5 50	à	6 00
do 2 ^{de} qualité	5 00	à	5 50
Vaches ait.	25 00	à	45 00
Vaches extra	45 00	à	6 00
Veaux, 1 ^{re} qualité	4 00	à	5 00
Veaux 2 ^{de} qualité	2 00	à	3 00
Veaux 3 ^e qualité	1 00	à	2 00

HOP BITTERS NEVER FAIL

If you are a man of business, weakened by the strain of your duties, avoid stimulants and use Hop Bitters.

If you are young and discretion or dissipated or single, old or poor health or languish, rely on Hop Bitters.

Whoever you are, whenever you feel that your system needs cleansing, toning or stimulating, without intoxicating, take Hop Bitters.

If you are simply weak and low spirited, try it! It may save your life. It has saved hundreds.

If you are a man of letters, stoiling over midnight work, to restore brain, nerve and waste, use Hop B.

If you are suffering from any indigestion; if you are married or young, suffering from indigestion on a bed of sickness, rely on Hop Bitters.

Thousands die annually from some form of **Kidney disease** that might have been prevented by a timely use of **Hop Bitters**.

D. I. C. is an absolute and irresistible cure for drunkenness, use of opium, tobacco, or narcotics.

Sold by druggists. Send for Circular.

HOP BITTERS
W.F.G. CO.,
Rochester, N. Y.
& Toronto, Ont.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

DEMANDEZ LA POUDRE à PÂTE VICTORIA

La seule Certifiée Pure par le PROF. J. BAKER EDW. RDS. Analyste.

TOUS LES ÉPICIERS Manufacturée par **D.G. BROUSSEAU & CIE.** RUE NOTRE DAME MONTREAL.

RIDEAUX

L'article le plus utile dans un ménage est le **Sechoir de Gilray** pour les RIDEAUX; ne manquez pas de venir le voir. En vente en gros et en détail par **L. A. SURVEYER,** (Propriétaire de la Patente pour les provinces de Québec et Maritimes.) 188, RUE NOTRE-DAME. Montréal.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom

caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. L'ère d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution par le commerce et les imprimeurs. 100 Echantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY MONTREAL

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du *Canadian Illustrated, L'Opinion Publique, Scientific Canadian, Patent Office Record*, etc. etc.

G. B. BURLAND, GÉRANT.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par les propriétaires, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)